

TRAITÉ DES CONTRATS

Sous la direction de Jacques Ghestin

LES SOCIÉTÉS

*Aménagements statutaires
et conventions entre associés*

3^e édition

Yves Guyon

DELTA

L.G.D.J.

OR783

TRAITÉ DES CONTRATS

Sous la direction de Jacques Ghestin

LES SOCIÉTÉS

*Aménagements statutaires
et conventions entre associés*

24297 $\frac{1}{5}$

3^e édition

Yves Guyon

Professeur à l'Université de Paris I
Panthéon - Sorbonne



L.G.D.J

DELTA

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
INTRODUCTION	
I. La société, contrat ou acte unilatéral	12
II. La société, contrat ou personne morale	14
III. La société, contrat ou institution	20
PREMIÈRE PARTIE	
LIBERTÉ CONTRACTUELLE ET STIPULATIONS STATUTAIRES	
Chapitre I. - LA LIBERTÉ DE CHOISIR	35
SECTION 1. - LE CHOIX PRIMAIRE : LE CHOIX DE LA FORME SOCIALE	36
§ 1. - Le caractère embryonnaire des règles imposant le choix d'une forme de société	39
A. - Forme et objet	40
B. - Forme et dimension	43
C. - Forme et qualité des associés	50
§ 2. - L'importance des motifs d'opportunité susceptibles de guider le choix d'une forme sociale	53
A. - Le choix de la forme sociale : point de vue des dirigeants	54
1) Stabilité du pouvoir	54
2) Modalités d'exercice du pouvoir	64
B. - Le choix de la forme sociale : point de vue des associés	66
1) Les obligations des associés	66
2) Les droits des associés	80
SECTION 2. - LES CHOIX DÉRIVÉS	101
§ 1. - Les choix collectifs	101
A. - Les choix portant sur la structure de la société	101
1) Le contenu du choix dérivé	104

2) Le moment du choix dérivé	114
3) Les conséquences du choix dérivé	116
B. - Les choix dérivés portant sur le financement de la société	119
C. - Les choix portant sur les causes de dissolution	131
§ 2. - Les choix individuels	132
A. - L'amenuisement des conséquences des choix traditionnels	133
B. - L'apparition de choix nouveaux	138
1) Les modalités de paiement de dividende	138
2) Les modalités de participation aux assemblées	140
Chapitre II. - LA LIBERTÉ DE COMPLÉTER LE STATUT LÉGAL	147
SECTION 1. - LES COMPLÉMENTS APPORTÉS AU STATUT DES ASSOCIÉS	150
§ 1. - Les obligations statutaires des associés	151
A. - Le contenu des obligations statutaires	152
B. - La sanction des obligations statutaires	158
1) Les clauses statutaires d'exclusion	158
2) Les clauses pénales	161
§ 2. - Les droits statutaires des associés	162
A. - L'aménagement des droits	163
1) Les aménagements prévus par la loi	163
2) Les aménagements d'origine purement statutaire	174
B. - Le renforcement des droits	176
C. - La création de droits nouveaux	179
D. - Suppression des droits	183
SECTION 2. - LES COMPLÉMENTS APPORTÉS AUX STRUCTURES ET AUX CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ	185
§ 1. - Les compléments prévus par la loi	185
A. - Les compléments incités	186
B. - Les compléments facultatifs	190
1) Les compléments de portée générale	190
2) Les compléments de portée spécifique	195
§ 2. - Les compléments non prévus par la loi	212
A. - Les nouveaux mécanismes	213
B. - Les nouveaux organes	215
1) Le cas des sociétés anonymes	215

2) Le cas des SARL	221
C. - Les nouveaux instruments financiers	224
Chapitre III. - LA LIBERTÉ D'INFLÉCHIR LE STATUT LÉGAL	225
SECTION 1. - LES INFLÉCHISSEMENTS A L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ	227
§ 1. - Les infléchissements statutaires limités à un seul organe	227
A. - Infléchissements aux règles gouvernant la collectivité des associés	229
1) L'accès à l'assemblée	229
2) Les pouvoirs de la collectivité des associés	230
3) Le fonctionnement de la collectivité des associés	232
B. - Infléchissement aux règles gouvernant les organes d'administration	241
1) Les infléchissements aux règles gouvernant la désignation des administrateurs	242
2) Les infléchissements aux règles régissant les délibérations du conseil d'administration	245
§ 2. - Les infléchissements communs à plusieurs organes	247
A. - Élargissement des pouvoirs de la collectivité des associés	248
1) Élargissement des pouvoirs de l'assemblée générale ordinaire	249
2) Élargissement des pouvoirs de l'assemblée extraordinaire	253
B. - Élargissement des pouvoirs des organes d'administration de direction et de surveillance	255
1) Élargissement des pouvoirs du conseil d'administration	255
2) Élargissement des pouvoirs du conseil de surveillance	257
SECTION 2. - LES INFLÉCHISSEMENTS AU FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ	260
§ 1. - Les sociétés qui ne réalisent pas de bénéfices	260
§ 2. - Les divergences entre la forme et l'objet	264
A. - Sociétés dont la forme est commerciale et l'objet civil	265

B. – Sociétés dont la forme est civile et l'objet commercial.....	268
<i>Conclusion de la première partie</i>	272

DEUXIÈME PARTIE
LIBERTÉ CONTRACTUELLE ET STIPULATIONS
EXTRA-STATUTAIRES

Chapitre I. – LES CONVENTIONS EXTRA-STATUTAIRES PORTANT SUR LA SITUATION DES ASSOCIÉS	287
SECTION 1. – LES CONVENTIONS PORTANT SUR L'ACQUISITION DE LA QUALITÉ D'ASSOCIÉ	288
§ 1. – Le droit commun des acquisitions de droits sociaux.....	289
A. – Les aliénations de droits sociaux en général.....	290
1) La protection du cédant.....	290
2) La protection du cessionnaire.....	295
3) La protection des autres associés.....	301
B. – Les cessions de contrôle.....	307
§ 2. – La réglementation particulière aux prises de contrôle des sociétés cotées.....	308
A. – Les offres publiques d'acquisition.....	309
B. – Les actions de concert.....	314
SECTION 2. – LES CONVENTIONS PORTANT SUR LES DROITS ET LES OBLIGATIONS DES ASSOCIÉS	317
§ 1. – Les accords extra-statutaires conclus avec la société elle-même.....	317
A. – Accords extra-statutaires et forme de la société.....	318
B. – Accords extra-statutaires et nature du contrat.....	322
§ 2. – Les accords conclus avec les autres associés.....	326
A. – Les conventions génératrices de droits.....	327
B. – Les conventions génératrices d'obligations.....	329
C. – Accords conclus entre titulaires de droits concurrents sur des parts sociales ou des actions.....	332
§ 3. – Conventions conclues entre les associés et les tiers.....	333
SECTION 3. – CONVENTIONS PORTANT SUR LA PERTE DE LA QUALITÉ D'ASSOCIÉ	334

§ 1. – Les aliénations unilatérales.....	334
§ 2. – Les aliénations à effets limités.....	338
A. – Les aliénations temporaires.....	338
1) Les ventes à réméré.....	339
2) Le portage d'actions.....	340
3) Les prêts d'actions.....	346
4) Le crédit bail d'actions.....	355
B. – Les aliénations partielles.....	355
Chapitre II. – LES CONVENTIONS EXTRA-STATUTAIRES PORTANT SUR LA SITUATION DES DIRIGEANTS	361
SECTION 1. – LES CONVENTIONS PORTANT SUR LE STATUT DES DIRIGEANTS	362
§ 1. – Les conventions augmentant la stabilité des dirigeants.....	363
§ 2. – Les procédés facilitant la révocation des dirigeants.....	368
SECTION 2. – LES CONVENTIONS PORTANT SUR LES POUVOIRS DES DIRIGEANTS	369
Chapitre III. – LES CONVENTIONS EXTRA-STATUTAIRES PORTANT SUR LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ	375
SECTION 1. – LES ACCORDS CONCLUS AU COURS DE LA PÉRIODE CONSTITUTIVE	376
SECTION 2. – LES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE LA VIE DE LA SOCIÉTÉ	379
§ 1. – Les conventions de vote.....	380
§ 2. – Les conventions de financement.....	391
A. – Les conventions de financement dans les sociétés « in bonis ».....	392
1) Les conventions portant sur les augmentations de capital.....	392
2) Les conventions de compte courant.....	395
B. – Les conventions de financement dans les sociétés en difficulté ou faisant l'objet d'un redressement judiciaire.....	401
SECTION 3. – LES ACCORDS CONCLUS À L'OCCASION DE LA LIQUIDATION ET DU PARTAGE	404

§ 1. - Les accords en matière de liquidation	405
§ 2. - Les accords en matière de partage	406
CONCLUSION	409
QUESTIONNAIRE	413
INDEX ALPHABÉTIQUE	415



La volonté individuelle et la liberté contractuelle jouent-elles encore un rôle dans les sociétés ? Beaucoup en doutent, en raison de la multiplication des règles impératives qui régissent ces personnes morales, notamment les SARL et surtout les sociétés par actions.

Pourtant des espaces de liberté demeurent. Les associés peuvent, par une rédaction appropriée des statuts, exercer des facultés de choix, compléter le régime légal et même, dans certains cas, l'infléchir. Cette liberté est particulièrement importante dans les sociétés par actions simplifiées, instaurées par la loi du 3 janvier 1994. Mais elle se manifeste aussi, bien que dans une moindre mesure, dans le droit commun des sociétés anonymes et des SARL. Les associés peuvent aussi conclure des pactes extra-statutaires, qui donnent à leurs relations plus de souplesse et plus d'efficacité.

Cet ouvrage a l'originalité d'examiner toutes les possibilités offertes par la liberté contractuelle à la fois dans les statuts et dans les conventions extra-statutaires. Les amateurs de théorie juridique y découvriront des aspects inédits des interactions de la théorie du contrat et de celle de la personnalité morale. Les praticiens y trouveront l'analyse, souvent critique, des clauses utilisées pour assouplir le droit des sociétés afin de mieux convenir aux besoins des entreprises, au moment de l'ouverture du marché unique.

En 1994, ce traité a reçu le prix décerné par la Compagnie des Avocats Conseils d'Entreprise de Paris et de l'Île de France au meilleur ouvrage de pratique juridique constituant une référence dans l'exercice du droit des affaires.

Yves Guyon est agrégé des Facultés de droit et professeur à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne). Il dirige la Revue des sociétés ainsi que l'Encyclopédie Dalloz des sociétés. Il est responsable du DEA de droit des affaires et du Centre de recherches fondamentales de droit privé.

Prix spécial

Pays arabes: 98 FF

Prix : 230 F